TOULOUSE
transports urbains
la cgt
Régie Tisséo
www.cgt-tu-toulouse.fr

PRÉAVIS DE GRÈVE N°2606

Spécifique canicule



La CGT continue à dénoncer et à alerter la Direction sur les conditions de travail dangereuses lors des fortes chaleurs caniculaires que nous subissons.

Bus sans climatisation / souffle de l'air chaud = inacceptable

La CGT alerte tous les traminots à ne pas prendre de risque à conduire des bus sans climatisation. Si vous prenez votre bus l'après-midi et que celui n'a pas tourné et que vous estimez que la température est trop haute, **REFUSEZ** de sortir avec ce bus et demandez un bus qui rentre ou avertir Campus que vous attendez que celui-ci refroidisse.

C'est un danger pour vous et pour tous les usagers.

La CGT a demandé à la Direction d'immobiliser immédiatement les véhicules en panne et réparer sans attendre tous les bus dont la climatisation est défectueuse ou **pas assez efficace.**

En faisant sortir un bus sans climatisation ou inefficace, **ce sont vous,** Mesdames et Messieurs de la Direction, qui êtes seuls responsables si un agent fait un malaise ou un accident corporel. Idem pour un malaise d'un usager. **La Direction doit réellement tout faire pour se soumettre aux obligations imposées dans le décret « Canicule du 01 juillet 2025 »,sans se dédouaner de toutes ses responsabilités en reportant la faute sur les autres (Conducteurs, Campus)... C'EST TROP FACILE!!!!**

La CGT le répète et continuera à se battre pour que la Direction assume et fasse son travail pleinement , et non pas à coup de mesurettes, afin d'assurer la santé et la sécurité au travail de ses salariés.!!!

ON VA AU TRAVAIL POUR GAGNER SA VIE ET NON POUR LA PERDRE

La CGT vous conseille de bien vous hydrater, de prendre le temps nécessaire au terminus afin de repartir en toute sécurité pour vous et les usagers.

Comment mettre en œuvre le droit de retrait pour la chaleur ?

Le droit de retrait se traduit par le retrait du salarié de son lieu de travail si la chaleur représente un danger pour sa santé. Il doit en informer l'employeur par tout moyen. Dans notre cas, le conducteur informe Campus, le plus vite possible et peut également en informer un élu .**Vous restez à disposition de l'employeur dans un endroit où le danger est écarté.**

Quels sont les risques au travail en cas de canicule

Travailler quand il fait trop chaud peut déclencher ces symptômes :

- nausées,
- fatigue,
- maux de tête,
- étourdissements,
- vertiges,
- Désorientation...

Comment réagir en cas de malaise :

Dès les premiers signes de souffrance dus à une température trop élevée,

- le salarié doit arrêter de travailler, et informer immédiatement Campus ou sa hiérarchie
- Se retirer dans un endroit frais et boire de l'eau.
- Si les symptômes persistent, il faut consulter un médecin.
- Un collègue, un responsable doit rester auprès du salarié jusqu'à ce que le médecin ou les secours arrivent.



En cas de problème rapprochez vous d'un élu CGT

N°26.06

Syndicat Cgt des personnels des transports urbains toulousains
4 impasse Paul Mesplé 31081 Toulouse Cedex1
E. mail : cgt.tisseo@gmail.com site Internet : www.cgt-tu-toulouse.fr

Toulouse, le 20 juillet 2026

Monsieur le Directeur Général
Tisséo Régie-Epic Voyageurs
4, impasse Paul Mesplé
31081 Toulouse cedex

Objet : Préavis de grève

Monsieur le directeur,

Conformément aux dispositions de la loi n° 2007-1224 du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs et à l'accord de branche (non représentatif) du 03 décembre 2007 sur le développement du dialogue social, la prévention des conflits et la continuité du service public dans les transports urbains de voyageurs, notre organisation syndicale vous notifie son intention de déposer un préavis de grève du 26 juillet 2026 au 01 octobre 2026 pour l'ensemble du personnel pour les motifs suivants :

1. La CGT demande « La protection de la santé des salariés et des usagers, celle-ci doit devenir une priorité absolue et des mesures sécuritaires avant qu'un drame ne survienne »

2. La CGT demande à Tisséo Voyageurs de travailler sérieusement sur ces mesures pour une mise en place urgente :

 - L'aménagement des horaires et du temps de travail avec des pauses supplémentaires dans des locaux climatisés ;

 - La création d'une équipe dédiée permettant de relever les conducteurs pendant leur service afin de limiter leur exposition à la chaleur ;

 - Le renforcement immédiat des effectifs de maintenance ainsi que les équipes des clims afin de remettre rapidement en circulation des bus pleinement opérationnels ;

 - Le retrait immédiat de tout véhicule dont la température intérieure dépasse 30 °C, seuil au-delà duquel l'INRS identifie une augmentation significative des risques pour la santé ;

 - La mise à disposition de gilets rafraîchissants pour les agents itinérants, de brumisateurs en nombre suffisant et la distribution systématique d'eau potable sur l'ensemble des terminus.

Restant à votre disposition, veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le Syndicat CGTTUT
Victor VAZ CATARINO
Délégué syndical CGTTUT

Reçu le 20/07/26 5H24
L. BEL